

Bulletin d'inscription à retourner à ÉTIQUETAGE LÉGAL, accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant de la formation et des conditions générales d'inscription avec la mention « Bon pour acceptation »

INTITULÉ DES FORMATIONS	Nombre de jours	Prix HT (TVA 20%)
Fiche de données de sécurité : les fondamentaux pour rédiger les FDS.	1	680 €
REACH, CLP : Les responsabilités du Chef d'entreprise	1	680 €
Étiquetage des produits chimiques : les évolutions réglementaires	1	680 €
Prévention des risques chimiques : Bonnes pratiques de manipulation et stockage	1	680 €

Les frais de déjeuner sont facturés en sus de la prestation pédagogique.

Raison Sociale:

Resp. Formation: Tél. Fax

E-mail: @

Adresse:

Code Postal: Ville:

Je soussigné, M./Mme/Mlle demande l'inscription de:

Nom, Prénom des participants	Fonction dans l'entreprise	Niveau de connaissance sur le thème de la formation*

*DÉBUTANT (faible connaissance du sujet), CONFIRMÉ (connaissances académiques), EXPERT (a déjà suivi des formations sur le thème).

au stage de formation (intitulé) :

qui aura lieu à

du au

Facturation à expédier à:

Notre entreprise aux coordonnées suivantes (indiquer uniquement si elles sont différentes de celles déjà mentionnées au-dessus):
.....

Notre organisme paritaire collecteur OPCA (Nom, adresse, téléphone, fax):

Important pour facturation auprès de l'OPCA, l'accord de prise en charge est à transmettre AVANT le début de la formation.
Un forfait administratif de 80 euros HT sera facturé pour tout changement de données concernant le paiement après la prestation.

Je déclare avoir pris connaissance du planning des formations et des conditions générales d'inscription ci-joint en annexe.

Date:

Signataire:

Titre du signataire:

Cachet et Signature

Inscription

Toute inscription doit se faire par écrit (le bulletin d'inscription, bon de commande, validation de la proposition commerciale) et doit être adressée au plus tard trois semaines avant le début de la formation. La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation des présentes conditions générales d'inscription.

L'inscription ne sera définitive qu'après paiement de 30% du prix de la formation auprès de GMJ PHOENIX se réserve le droit de disposer librement des places tant que les frais d'inscription n'ont pas été entièrement réglés.

Nota : L'accès à certains stages fait l'objet de critère particulier (pré-requis).

Convocation

Pour les sessions inter entreprises, une convocation nominative est adressée à l'entreprise où toutes les précisions lui sont données. Il appartient à l'employeur de transmettre ces éléments aux participants.

Chaque stagiaire accueilli est tenu de respecter les horaires et règles en vigueur en salle de formation.

Prix – Conditions de paiement

Les prix des stages sont ceux figurant dans notre catalogue ou le cas échéant sur l'offre spécifique établie notamment pour les stages intra entreprises. La facturation comprend la perception de la TVA aux taux applicables dans les conditions réglementaires.

Nos prix comprennent les frais d'animation et la documentation remise à chaque participant. Sont exclus les frais de transport d'hébergement et de restaurant. Sur demande ces frais pourront être pris en charge par Etiquetage Légal Formations. Dans ce cas ils seront re facturés en sus des frais pédagogiques.

Les règlements sont exigibles et payables par chèque ou virement bancaire. Les règlements se font à réception de facture sauf conditions spécifiques précisées dans une offre spécifique. En cas de paiement par un OPCA, le bénéficiaire devra s'assurer de la bonne fin de paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Tout retard de paiement de plus de 30 jours entraînera une pénalité calculée aux taux de une fois et demie le taux légal sur les sommes restant dues.

Report - Annulation

Etiquetage Légal Formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier. Dans ce cas, Etiquetage Légal Formations informe l'entreprise dans les délais les plus brefs et soit rembourse les frais d'inscriptions versés, soit proposera une nouvelle date de formation au bénéficiaire qui pourra soit accepter soit refuser le report de formation.

Toute entreprise a la possibilité, jusqu'à la veille d'un stage, de remplacer un stagiaire défaillant par un autre.

Pour une annulation intervenant dans les 10 jours précédant le début du stage, une participation de 20 % du montant du stage sera retenue. A défaut de notification dans les 10 jours, 50% du prix seront dus à Etiquetage Légal Formations. L'intégralité des frais sera due si le bénéficiaire abandonne en cours de formation.

Propriété intellectuelle

Un support de stage ou des documents peuvent être remis aux stagiaires à l'issue des stages. Etiquetage Légal Formations se réserve l'entière propriété de son contenu.

Toute copie ou reproduction ne pourra être utilisée pour un usage collectif sauf en cas de demande écrite et d'accord écrit du responsable des programmes de Etiquetage Légal Formations.

Tout abus sera sanctionné et régi par les dispositions de la loi du 11 mars 1957 modifiée par la loi du 1er juillet 1992.

Litige

Tout litige qui ne sera pas réglé à l'amiable, sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Strasbourg.

Date, Cachet et Signature
Apposer la mention « Bon pour acceptation »